

Covéa et Banca Popolare di Milano (BPM) : accord de partenariat stratégique

Covéa poursuit son développement international en signant avec Banca Popolare di Milano, un accord de partenariat stratégique de bancassurance en vie et en IARD.

Cet accord, subordonné aux autorisations réglementaires, prévoit que BPM cède à Covéa 81% du capital social de Bipiemme Vita S.p.A., société qui contrôle aussi 100% de Bipiemme Assicurazioni S.p.A., compagnie opérant dans les branches IARD.

Covéa et BPM, dans leur pacte d'actionnaires, ont défini les règles de gouvernance de Bipiemme Vita et Bipiemme Assicurazioni, ainsi que le projet industriel du partenariat prévoyant notamment que les compagnies aient accès au réseau de distribution du groupe Bipiemme pour une durée de 10 ans à partir du closing, avec la possibilité d'une prolongation à l'échéance à définir entre les deux partenaires.

Le montant de la participation de 81% a été fixé à 243 millions d'euros, correspondant à une valorisation totale de Bipiemme Vita de 300 millions d'euros. Ce prix, selon la pratique habituelle, sera soumis à une clause d'ajustement au moment de la cession définitive envisagée au cours du troisième trimestre de cette année.

Dans le contexte actuel du marché italien de l'assurance, ce partenariat permettra de faire bénéficier Bipiemme Vita et Bipiemme Assicurazioni de tout le savoir-faire technique et commercial de Covéa.

Pour le groupe Bipiemme, cet accord permettra de disposer d'un large soutien technique et de gestion des produits et des services d'assurance aux familles et aux petites et moyennes entreprises, capacité indispensable pour atteindre les objectifs significatifs de croissance des volumes de production.

Selon **Thierry Derez, Président directeur général de Covéa** : « Cet accord représente pour notre groupe une opportunité significative de développement à l'international s'inscrivant parfaitement dans notre stratégie. Notre partenaire BPM est une banque italienne de grande qualité, et proche de nos valeurs ».

Pour **Massimo Ponzellini, Président de BPM** : « Notre partenariat avec un groupe aussi puissant que Covéa témoigne de l'importance stratégique que notre groupe attribue à l'activité de bancassurance. L'accord réalisé pose les bases pour renforcer l'offre de produits innovants et à forte valeur ajoutée à notre clientèle, non seulement dans les branches vie, où Bipiemme possède une expérience de près de vingt ans, mais aussi dans les branches IARD, où nous prévoyons un développement significatif. »

Bipiemme Vita en quelques lignes:

Bipiemme Vita est la société d'assurances du groupe Bipiemme qui distribue ses produits par un réseau de 780 agences, avec des primes nettes de réassurance pour l'année passée de 924 millions d'euros (+38,3% par rapport à 2009). La compagnie a clôturé l'exercice 2010 avec une perte, calculée selon les principes comptables IAS/IFRS, de 31,8 millions d'euros, résultat lourdement impacté par l'opération de transformation de produits index linked sur des titres sous-jacents émis par les banques islandaises Glitnir Banki hf et Kaupthing Bank hf. Les fonds propres de Bipiemme Vita au 31 décembre 2010 étaient de 176,8 millions d'euros, et les provisions techniques brutes s'élevaient à

3,3 milliards d'euros.

Covéa en quelques lignes :

N°1 en assurance de dommages aux biens des particuliers en France, Covéa qui réunit les mutuelles MAAF, MMA et GMF, assure près de 10,6 millions de Français en 2010. Son chiffre d'affaires dépasse 13,5 milliards d'euros, en progression de plus de 4%.

Les conseils de Covéa : HSBC (financier), NTCM (juridique), Mazars (audit et actuariat)

Contacts Presse :
Françoise Ickowicz